

RÉAFFIRMER UN COMMUN INSULAIRE EN MARCHANT. LES SENTIERS CORSES AU FONDEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ ENTRE NATURE ET CULTURE

Recherche soutenue par le Fondation de France -
programme Environnement - Littoral et Mer

RÉSUMÉ : L'île méditerranéenne de Corse est un territoire de prédilection pour le déploiement d'activités récréatives de pleine nature. Montagne dans la mer, elle offre un large panel de possibilités pour ses habitants et usagers, de côtoyer au plus près cet écosystème littoral et montagnard, à travers des pratiques sportives comme de loisirs. L'Etat français y a d'ailleurs déployé une politique touristique de masse, balnéaire notamment, depuis les années 1960. En parallèle, la pratique de la randonnée puis du trail, s'est développée en altitude à partir du sentier de Grande Randonnée GR20, traversant la Corse, créé en même temps que le parc naturel régional en 1972. Le partage des lieux entre habitants et visiteurs via le tourisme n'est cependant ni naturel ni évident et encore moins consensuel. Imposé par une politique nationale d'aménagement de territoires ruraux peu développés, il a d'abord conduit à des oppositions locales fortes et une segmentation entre la population corse et les usagers exogènes, pour ensuite se voir absorber – bon gré mal gré – dans une économie touristique lucrative. Depuis quelques années cependant, pratiques et imaginaires évoluent pour tenter de réactiver du commun entre habitants, via l'arpentage de chemins ancestraux.

MOTS CLÉS : COMMUNS ; CORSE ; NATURE/CULTURE ; PATRIMOINE ; SENTIERS

ABSTRACT : The Mediterranean island of Corsica is a prime location for outdoor recreational activities. As a mountain in the sea, it offers a wide range of opportunities for its inhabitants and users to get up close and personal with this coastal and mountain ecosystem, through sports and leisure activities. Since the 1960s, the French government has been developing a mass tourism policy, particularly for seaside resorts. At the same time, hiking, and later trail running, has developed at high altitude along the GR20 long-distance hiking trail, which crosses Corsica and was created at the same time as the regional nature park in 1972. However, the sharing of the area between locals and visitors through tourism is neither natural nor obvious, and even less consensual. Imposed by a national policy of developing underdeveloped rural areas, it initially led to strong local opposition and segmentation between the Corsican population and external users, only to be absorbed - willy-nilly - into a lucrative tourist economy. For some years now, however, practices and imaginations have been evolving in an attempt to reactivate the common ground between inhabitants, by surveying ancestral paths.

KEYWORDS : COMMON; CORSICA; NATURE/CULTURE; HERITAGE; TRAILS

TITLE: Reaffirming an island Common by walking. Corsican footpaths at the heart of a community between nature and culture



Novembre 2025 - n°17

Hélène MELIN
FASEST, Lille
helene.melin@univ-lille.fr

Introduction : créer du commun sur un territoire touristique

La Corse est un territoire insulaire méditerranéen objet de nombreuses convoitises, en particulier au plan touristique et récréatif. Soumise à une forte pression foncière et à une fréquentation estivale et balnéaire massive, il s'agit également d'un territoire à l'identité culturelle et politique forte (Fabiani, 2018 ; Lenclud, 2012). Depuis les années 1970 et de façon renouvelée aujourd'hui, un mouvement culturel, politique et social s'affirme pour réclamer le droit à exprimer un attachement à l'île relevant d'un lien ontologique profond. Celui-ci envisage le socio-éco-système comme une communauté de vie liée par une histoire, une occupation sur le temps long, une transformation et un façonnement des lieux ayant conduit à des interrelations continues entre humains et autres qu'humains. Si les modes de vie ruraux et agricoles ont fortement évolué avec l'emprise d'une économie touristique et de service désormais prépondérante, la proximité des habitants avec différentes composantes de leurs lieux de vie n'a pas disparue et se réaffirme aujourd'hui. A travers des mobilisations associatives, des collectifs habitants s'investissent le long des anciens sentiers inter-villages pour en redécouvrir le patrimoine culturel (lié à l'eau et aux activités agro-pastorales, de pêche et de commerce ambulant) et le patrimoine naturel (biodiversité endémique, cultures de l'amande, de la vigne et du châtaignier, petits élevages ovins et caprins). Des actions sont menées pour restaurer le petit patrimoine bâti, retrouver les circuits traditionnels de l'eau alimentant les jardins et protéger le milieu naturel. Ces initiatives prennent appui sur des chemins pédestres anciens, patrimoniaux, apparaissant comme des appuis fondamentaux et des fils conducteurs d'une identité insulaire prégnante (Casanova, Ravis-Giordani, Rovere, 2005).

Pour cerner les formes de marche, les sens donnés à ces parcours par les habitants et les liens avec une dimension collective dans le sens de partage et de communs, la méthodologie d'enquête déployée a été immersive et compréhensive, telle une ethnologie en déambulation.

Un "*arpentage*" du terrain a été pratiqué, au sens que lui donne Martin de la Soudière (2019), pour s'imprégner des lieux, de leur topographie, des paysages, de la composition des milieux, de

la présence des espèces animales. Pour dialoguer, ensuite, avec les habitants humains des lieux, il fallait avoir saisi les espaces au préalable par l'expérience vécue. Concrètement, la méthodologie d'enquête a été déployée en plusieurs étapes. Les principaux sentiers inter-villages de la Balagne littorale ont été parcourus par le chercheur, pour en faire un relevé à la fois topocentrique (pour identifier les lieux clés des cheminements et les réseaux qui en découlent) et odologique (lié aux connaissances et pratiques des lieux des habitants), sur le modèle formulé par Etienne Le Roy (2011). Il s'agissait ainsi d'avoir une connaissance directe des lieux parcourus par les habitants et discutés ensuite avec eux. Une dizaine de tracés d'une moyenne de 5km chacun ont ainsi été cartographiés à plusieurs reprises pour identifier leur patrimoine culturel et naturel, relever leurs formes et leurs usages, passés et présents. Un travail ethno-photographique a été systématiquement réalisé pour conserver la mémoire des lieux et pouvoir s'y référer dans les entretiens ultérieurs. Ce travail solitaire s'est doublé de sorties, sous forme de parcours commentés, avec des groupes d'habitants, sur des chemins qu'ils avaient eux-mêmes choisis. Les deux communautés de communes de la micro-région ont ainsi été enquêtées, soit avec de petits groupes informels, soit avec des groupes organisés autour d'une pratique (marche nordique encadrée par un moniteur). En tout une vingtaine de balades ont été suivies.

Le parti pris choisi a été d'aller cheminer le long de sentiers ancestraux et toujours vivants pour observer quelles sociabilités s'y déploient, entre quels actants, pour quels motifs. C'est faire l'hypothèse que les chemins pédestres ne peuvent pas être réduits à des outils d'aménagement du territoire dans une perspective de diversification de l'économie touristique, même si celle-ci met en avant des objectifs de durabilité. C'est également formuler l'hypothèse qu'il ne s'agit pas de tracés anodins, parcours anonymes simples supports de pratiques récréatives et sportives et qui seraient investis de la même façon par tous et partout. C'est le procédé contraire qui est mis en œuvre, visant à examiner de quelles façons les chemins sont envisagés par les habitants qui vivent à proximité. Quels cheminements physiques et réflexifs se construisent par la déambulation en des lieux bien connus ? De quelles façons ces traces de passages humains et autres qu'humains (animaux, végétaux, manifestations climatiques) influent sur ses usagers, quelle porosité, entre les

corps et les esprits qui les arpentent, et l'atmosphère qu'ils dégagent, les sensations qu'ils diffusent, les sens qu'ils interpellent...

Les pratiques des sentiers dont il est question se rapportent aux espaces proches des lieux de vie, à la nature familière et quotidienne, ce qui n'est pas contradictoire avec une nature remarquable et esthétisée, mais insiste sur la dimension proximale (Corneloup, 2020). Dans ce cadre, les pratiques envisagées peuvent se ranger dans la catégorie des pratiques "*ludo-sportives*", telles que mises en avant par Philippe Bourdeau, Pascal Mao et Jean Corneloup (2011) qui nomment ainsi les activités sportives et de loisirs se déroulant dans les espaces péri-urbains et les espaces ruraux proches des lieux de vie des pratiquants. Il ne s'agit donc pas de traiter des activités "*extrêmes*" parce que se déroulant au loin ou nécessitant un effort conséquent. L'objectif est bien plutôt de retracer le déploiement de pratiques locales, qui peuvent être génériques et partagées par d'autres et en d'autres lieux – course, trail, randonnée... – mais qui se colorent de comportements et de discours "*indigènes*", parce qu'il s'agit par-là de se réapproprier un territoire fréquenté et mis à disposition d'autres.

Les sentiers peuvent alors être saisis comme des communs (Ostrom, 2011 ; Dardot et Laval, 2015 ; Descola, 2015) autorisant le rassemblement d'une communauté locale autour de solidarités écologiques et sociales traditionnelles, les "*chjame-operate*", qui aujourd'hui se réinventent (I). Celles-ci prennent en effet appui sur des pratiques récréatives de pleine nature – la marche nordique, le trail, la course à pieds, la randonnée – pour enclencher un engagement local vis-à-vis de l'aménagement du territoire et de la protection du socio-écosystème (II). S'il s'agit d'abord de refaire du lien "*entre soi*" et avec les autres qu'humains du milieu de vie, ces actions montrent également une ouverture à l'autre.

1. Des lieux de circulation au partage de l'espace. Les communs en marche

1.1. La Corse, une île de marcheurs

Le terrain étudié ici correspond à une micro-région du Nord-Ouest de la Corse, la Balagne, entre Calvi et Ile Rousse. Deuxième territoire au plan de la fréquentation touristique de l'île, c'est aussi une ancienne terre agro et horto-pastorale qui fut longtemps le "*jardin de*

la Corse" (Cancellieri et Maupertuis, 2016). L'activité de pêche côtière y était également développée et a entraîné des échanges nombreux entre gens de mer et gens de terre (Poli, 2023), via les cheminements ruraux qui maillaient alors le territoire.

Ceci explique que les sentiers en Corse, et *a fortiori* en Balagne, sont nombreux et présents depuis toujours. Ils permettaient autrefois, dans un contexte où les infrastructures routières étaient quasiment inexistantes, la communication entre villages et hameaux très dispersés et plus largement entre micro-régions. Les parcours pédestres et à dos d'ânes et de mulets étaient dictés par des activités de commerce, pour l'activité agro-pastorale, la pêche, les sociabilités locales (processions religieuses autour de personnages saints, pour appeler la pluie ou demander la protection des récoltes, pour des sorties familiales, l'entretien des jardins, la cueillette...). Ils se sont ainsi inscrits dans le territoire comme un marqueur culturel fort, et les habitants y sont encore aujourd'hui attachés, même si les motifs de marche ont évolué.

La Corse a d'emblée au moment des premières installations humaines, été une île de marcheurs. L'activité pédestre était alors autant une nécessité qu'une contrainte : fonder des communautés villageoises, déployer une activité agricole, commercer, échanger, etc. On se situe dans un registre familier et quotidien, à la fois individuel et collectif. On marche pour toutes les activités, autant par plaisir que par obligation et sans chercher à qualifier ou à catégoriser cette pratique, comme cela se fera plus tard avec l'excursionnisme et les loisirs. Il s'agit d'occuper l'espace et de créer un maillage reflet des modes de vie (Carrington, 2003 ; Ravis-Giordani, 1983).

Il est ici important pour commencer, de cadrer de façon synthétique l'histoire de la Corse, car les étapes historiques sont régulièrement rappelées sur le terrain par les différents interlocuteurs. Elles sont à la fois désignées comme des jalons explicatifs de la forme prise par le territoire, pour l'organisation villageoise notamment, et comme des éléments fondateurs de l'identité corse, dans une certaine posture défensive "*par nécessité*" pour préserver des caractéristiques culturelles qui seraient menacées. Le contexte insulaire est donc ici prégnant pour comprendre les formes d'arpentage des lieux qui vont se mettre en place et la transition entre des parcours autochtones tournés

vers la communauté et l'ouverture des sentiers aux pratiques récréatives et à une fréquentation exogène.

Territoire rural et qui l'est resté, la Corse est un espace insulaire à l'histoire mouvementée. Habitée depuis au moins 8000 ans, par des peuples venus de l'extérieur comme chasseurs-cueilleurs puis pasteurs, pour devenir au fil du temps agriculteurs (Pomponi, 1979), l'île a connu une longue domination romaine, pour ensuite faire face à une série d'invasions durant la période du Moyen Âge. Le territoire se retrouve sous l'emprise de la République de Gênes entre le 16ème et le 18ème siècle, qui va fortement marquer la culture corse et dont le patrimoine est toujours présent, notamment via les tours de guet sur le littoral pour lutter contre les razzias, et les citadelles portuaires, lieux de commerce et d'échanges, mais aussi de surveillance des côtes. Après cela et durant quatorze ans, la Corse va connaître une période d'indépendance avec la révolte menée par Pasquale Paoli, fils du notable Corse Hyacinthe Paoli, lui-même à l'origine d'insurrections et exilé avec son fils à Naples. Pasquale Paoli rentre en Corse en 1755 pour mener la Révolution et va instaurer toutes les règles et institutions propres à un Etat indépendant jusqu'à la bataille de Ponte Novo du 8 mai 1769, au cours de laquelle les Français – qui ont conclu un accord d'occupation avec Gênes – étouffent l'insurrection et prennent le contrôle de l'île. Durant la période de la Révolution Française, la Corse est tiraillée entre l'espoir d'une liberté retrouvée, et les idéaux véhiculés durant ce temps républicain, et la crainte d'être à nouveau soumise à une assimilation qui aille contre l'identité locale. Pasquale Paoli et Napoléon Bonaparte se retrouvent en opposition sur le sujet. Paoli invoque le recours aux Anglais pour préserver l'autonomie corse, alors que Bonaparte souhaite une Corse française *"une fois pour toutes"* (Pomponi, 1979, p. 46).

La Corse retourne définitivement dans le giron français en 1793. Elle est une ultime fois envahie par les italiens lors de la Seconde Guerre mondiale, mais la résistance locale permet sa libération en septembre 1943 (Ibid.). Au plan géographique, la Corse est longtemps rattachée à l'aire d'influence italienne et montrée comme une île italienne, par sa proximité avec la péninsule et la Sardaigne, mais aussi par ses caractéristiques physiques ainsi que ses liens culturels. La définition géomorphologique de l'île, tout

comme son inventaire dans le cadre d'une géographie humaine, va d'ailleurs longtemps s'adosser à des considérations politiques avec une rivalité entre la France et l'Italie, exacerbée durant la première moitié du 20ème siècle, comme l'a finement décrit Joseph Martinetti (2021). Les années 1960-1970 augurent ensuite un bouleversement important du territoire, avec l'avènement d'un tourisme balnéaire estival de masse, perçu comme une nouvelle colonisation ou une invasion déguisée. A ce sujet, Anne Meistersheim évoque une activité non coordonnée, ni mesurée, ni même réellement planifiée, qui va complètement bouleverser l'organisation territoriale (Meistersheim, 1991). Elle précise : *"loin du tourisme aristocratique limité à quelques petites zones et qui s'achève après la Première Guerre mondiale, le tourisme qui sera introduit dans la décennie soixante-dix est un tourisme de masse que les Corses, qui ne l'ont pas souhaité, pour lequel ils n'ont été ni préparés ni formés, auront du mal à s'approprier et à maîtriser"* (Meisterheim, 2012, p. 9).

1.2 Un territoire d'accueil traditionnel des communs

La Corse a une histoire longue avec la notion de communs comme des lieux partagés et non soumis à la propriété privée. C'est au Moyen Âge, sur une île où domine le pastoralisme et la culture céréalière extensifs, que le principe de *Terra di u Cumunu*, Terre du Commun, apparaît, ou tout au moins se généralise (Guerrini, 2021). C'est dans un contexte politique tourmenté qui voit les rivalités entre seigneurs Toscans et Génois à leur plus haut niveau pour le contrôle de la Corse, que dans le nord de l'île, sous domination génoise, est promue l'idée d'une gestion collective et non privative des terres agricoles. Celles-ci sont alors partagées entre membres des communautés sur les différents micro-territoires, avec un principe de *turn over* des terres et des usages et une gestion collégiale confiée aux chefs de famille. Gilles Guerrini insiste cependant sur le fait de ne pas réifier cette *"terra cumunu"* à l'époque génoise (2021). Si les génois *"s'étaient engagés à ce que les terres ouvertes, non cultivées, appartiennent à tous"* (Guerrini, 2021, p. 3), la propriété collective des terres était un phénomène déjà connu bien avant sur le territoire insulaire, de montagne en particulier, et permettait entre autres à

chacun de pouvoir se servir des ressources forestières selon ses besoins et sans avoir à en référer.

Cette gestion collective est rapportée aujourd'hui comme une volonté paysanne de s'extraire de la domination seigneuriale et de refuser l'extension de la propriété privée aux milieux naturels. Elle va de pair avec l'ancrage fort de pratiques solidaires villageoises et agricoles. Le principe de l'"*aiutu*", de l'entraide, était un principe fondateur permettant aux membres des communautés isolées par la géographie des lieux, de bénéficier de "*coups de main*", d'"*operate*", s'ils se trouvaient dans le besoin, tant personnellement (maladie, accident, deuil) que professionnellement (aide à la récolte, au gardiennage des troupeaux).

A partir du 19^{ème} siècle cependant et même dès la fin du 18^{ème}, avec la prise de contrôle de la Corse par la France, une reprise en mains s'opère, par une attribution des espaces naturels et forestiers aux communes, qui deviennent propriétaires et gestionnaires aux dépens des collectifs habitants non institutionnalisés. Un accaparement des meilleurs espaces forestiers par l'Etat se systématisait et les revendications de grandes familles terriennes pour exploiter les terres avec les règles du foncier privé font un peu plus disparaître une gestion collective et commune (Defranceschi, 1986). Les aléas démographiques qui voient l'île se dépeupler, la perte de vitesse des activités agricoles faute de main d'œuvre, vont peu à peu faire presque complètement disparaître la notion de "*cumunu*".

Depuis quelques années cependant, la notion de commun réapparaît sur l'île, portée par un mouvement de retour à la terre, couplant mobilisation écologique, attachement au vivant dans la pluralité de ses formes, défense du socio-écosystème et remise en cause d'une économie tournée vers le profit et ne bénéficiant qu'à une minorité de la population. Cela débute en 2016 avec la fondation d'un collectif, "*Tavignanu Vivu*", Tavignano vivant, réclamant des droits et une personnification du fleuve Tavignano, menacé par un projet de centre d'enfouissement de déchets. En 2019, est créée la section corse de l'association Terres de liens, baptisée localement "*Terres de liens – Terra di u cumunu*" (Guerrini, 2021) avec comme objectif de permettre l'installation de nouveaux agriculteurs, en circuits courts ou en bio, en mettant à disposition

des terres abandonnées ou non exploitées. Enfin en 2022, une nouvelle académie corse est lancée, avec l'objectif clair de tourner le dos à la touristification de masse de l'île et de revenir sur l'exploitation de la nature via la construction foncière pour du résidentiel secondaire et la déprise agro-pastorale. Dans une déclaration d'octobre 2022, "*l'Accademia di u Cumunu*" pose qu'elle s'inscrit "*dans une démarche écologique, l'Accademia intègre également les points de vue des entités non humaines qui peuplent et composent ce territoire et s'engage à défendre leurs intérêts ; à participer à la mise en place de collectifs inédits et à en tirer enseignements et pratiques ayant pour objectif de permettre aux communs de creuser leur légitimité entre les autorités étatiques et les logiques marchandes.*"¹

En parallèle, les actions solidaires, "*chjame operate*", longtemps piliers du fonctionnement des communautés rurales et tombées en désuétude avec la tertiarisation de l'économie et la domination touristique, réémergent. Des associations appellent la population à venir soutenir des causes, sociales comme écologiques. L'association "*Zeru Frazu*" (zéro déchet), créée initialement en 2006 pour lutter contre l'implantation d'un incinérateur sur l'île, mobilise les habitants pour réduire la production de déchets et préserver l'environnement. Elle organise régulièrement des actions de sensibilisations et mène des opérations solidaires allant dans le sens des communs. Des "*chjame*" sont ainsi menées avec le groupe polyphonique "*I Muvrini*" et sa fondation "*Umani*", contre l'incinération des déchets et pour la généralisation du tri. Le collectif "*Balagne en transition*", un regroupement d'associations culturelles, écologiques et sociales de Balagne, s'est formé en 2015 pour alerter les pouvoirs publics et les citoyens face aux atteintes environnementales et engager des débats publics sur la transition écologique et sociale. Des événements sont ainsi organisés pour lutter contre le cancer, aider des familles en difficulté, venir ramasser des déchets en rivière ou arracher des espèces végétales exotiques envahissantes. L'association "*Sbuleca Mare*" (les petits curieux de la mer) organise deux fois par an une "*chjame*" sur le littoral de Lumio en Balagne, en invitant les habitants et visiteurs à

¹ <https://www.rivistarobba.com/L-Accademia-di-u-cumunu-a221.html>

arracher une plante exotique envahissante en bord de mer, la griffe de sorcière (figure 1).



Figure 1 : "chjame" autour de l'arrache d'une espèce exotique envahissante en littoral. Corse Matin 11/03/2021

Ces actions sont à la fois dirigées vers la communauté humaine locale – comme il était de tradition de le faire – mais aussi vers les habitants autres qu'humains des lieux, plantes et animaux, comme envers les milieux écologiques, aquatiques en particulier. C'est là une nouveauté, même si en vivant de l'agropastoralisme pendant longtemps, une attention soutenue était accordée aux socio-écosystèmes. Ce qui est innovant est ici la considération faite à la diversité des composants des lieux de vie et la prise de conscience des besoins et de la légitimité de présence et d'occupation des lieux par une diversité biologique familière, car côtoyée au quotidien.

1.3. Une définition endogène des communs qui rejoint des préoccupations actuelles

L'approche émique des communs, exposée jusqu'ici, se justifie en particulier par le caractère insulaire, à l'identité forte et à l'histoire politique tourmentée de l'île (Pomponi, 1979). Inventer ses propres règles, tant que faire se peut se démarquer d'un pouvoir centralisé et envisagé comme exogène a toujours été une caractéristique corse (Fabiani, 2018 ; Martinetti, 2021). La pratique des communs et d'une gestion solidaire s'envisagent donc ici forte-

ment teintées d'une emprise culturelle et historique. Des liens sont cependant forts avec une conception plus contemporaine des communs, analysée par des auteurs économistes comme anthropologue.

Dans la littérature scientifique, l'approche par les communs et son insertion dans les questions environnementales a été initiée en particulier par Elinor Ostrom. Dans son analyse des biens communs (1990), elle montre que si ceux-ci sont l'objet d'usages non exclusifs, ils peuvent également être supports de modes de gestion non concurrentielle (Combes, Combes-Motel et Schwartz, 2017), par une gouvernance commune qui transcende les intérêts particuliers pour faire valoir l'intérêt collectif. Les biens sont communs, non pas en référence à un régime de propriété, mais par le fait qu'une communauté d'individus s'accorde autour de leur production et de leur gestion. Cela renvoie donc d'abord à un point de vue économique. L'un des intérêts de l'analyse d'Ostrom c'est le relativisme de sa position. Elle ne pense pas qu'il existe un seul modèle de gestion des communs, ni une seule façon de se partager un espace ou l'usage d'un milieu. Il convient au contraire de prêter attention au contexte local et aux spécificités culturelles, sociales, économiques et politiques. *"Il est vraiment important de comprendre l'écosystème ainsi que le contexte social et politique, comment tout cela s'imbrique. C'est cela qui permet d'aboutir à des solutions qui marchent."* (Ostrom, 2011, p. 118).

Pierre Dardot et Christian Laval proposent quant à eux une analyse philosophique et sociologique sur le potentiel *"retour du commun"*, porté par l'action altermondialiste et écologiste et se basant sur la notion ancienne de *"commons"*, en référence à l'accaparement en milieu rural de terres jusque-là utilisées collectivement (Dardot & Laval, 2015). Cette conception peut faire écho à la situation corse. Le principe des communs a existé, puis a été remis en cause à l'époque française. Le principe de fonctionnement de l'économie capitaliste et la valorisation de la propriété privée ont ensuite entériné la disparition d'un système jugé archaïque. C'est pourtant au sein d'initiatives écologiquement et socialement engagées, autour de principes de partage et d'égalité, que refont surface ces initiatives autour de l'entretien et de la protection des milieux de vie.

L'approche anthropologique des communs, telle que présentée par Philippe Descola, semble aussi un point d'appui particulièrement pertinent au regard d'une analyse des reconnections "Hommes-Milieus". Pour lui, le bien commun ne devrait pas être défini comme une ressource dont l'exploitation est ouverte à tous, mais comme "*un milieu partagé dont chacun est comptable*" (Descola, 2015, p. 19). "*Le problème des biens communs n'est pas la propriété commune, c'est la définition des droits d'usage de cette propriété commune*" (Descola, 2015, p. 19) et cela implique donc une entente, une coordination et une coopération de tous, dégagées du pur intérêt individuel pour faire valoir les besoins du groupe et le respect du milieu exploité, ainsi que de ses composantes non-humaines, qui en ont aussi l'usage.

La matérialisation de ce renouveau du Commun en Corse, peut s'étudier via la diffusion de communs récréatifs, qui se servent des pratiques ludo-sportives pour refaire du lien entre habitants humains et non-humains et partager avec les visiteurs extérieurs les principes de la solidarité corse.

2. Des pratiques récréatives qui réactivent les fondamentaux de la solidarité et des communs

2.1. Abandon des chemins. Des usages excursionnistes exogènes clivants

Au 19ème siècle, il existe un excursionnisme en Corse, qui est le fait de visiteurs extérieurs. Si Anne Meistersheim a noté le tourisme anglais, caractérisé par une villégiature hivernale réservée à une clientèle riche, il existe aussi une pratique de randonnée, venue du continent. Elle est le fait des premiers "*professionnels de la montagne*", venus s'exercer en Corse avant la conquête de sommets internationaux. Ainsi, Marie-Françoise Attard-Maraninchi relève que "*Félix Von Cube est considéré comme « le » pionnier des montagnes Corses, qu'il a parcourues en 1899, 1902 et 1904. Pour chaque ascension, il prend des photographies, note avec précision l'itinéraire, les horaires, et un compte rendu est publié par le Club alpin allemand*" (Attard-Maraninchi, 2002, p. 207). De la même façon, la Société des Excursionnistes Marseillais organise dès 1902 des sorties de plusieurs jours en Corse.

Ces pratiques vont largement contribuer à diffuser une certaine image de la Corse telle qu'elle est perçue de l'extérieur (belle, mystérieuse et sauvage), avec un moindre intérêt pour ses habitants et une conception normée de ce que doit être la nature insulaire et sa nécessaire distance d'avec la nature familière continentale. Cela fait dire à Marie-Françoise Attard-Maraninchi que les excursionnistes prennent en photo "*ce qui se doit d'être vu*" plutôt que le paysage vécu. Ces premiers mouvements sportifs et hygiénistes en Corse ne vont pas permettre d'instaurer une pratique locale des sentiers pour des objectifs récréatifs. Au contraire pourrait-on dire. En effet, ce regard exogène sur la nature et la culture Corses ne rencontre pas le regard local, aujourd'hui encore. Les sentiers sont alors densément occupés par les habitants en cette première moitié du 19ème siècle, mais pas pour des usages principalement récréatifs. Les parcours sont quotidiens pour des échanges communautaires, économiques et de sociabilité (Ravis-Giordani, 1983). En reprenant les images stéréotypées et souvent fantasmées de l'île, de l'insulaire et du Corse taciturne mais avec une tradition d'hospitalité, les visiteurs sur place ne font que noter ce qui conforte cette représentation, en ignorant la vision ou les pratiques autochtones, trop liées peut-être aux contraintes de la vie courante et à la modestie du niveau de vie, alors que le visiteur vient chercher l'exaltation et le rêve. Cela va instaurer une distance entre le visiteur et l'habitant et cela se retrouve dans les analyses du tourisme en Corse et le rejet massif d'une image exogène qui ne parvient pas à saisir l'essence des lieux (Pomponi, 1997 ; Renucci, 1962).

Avec les plans nationaux de développement régional de la Corse (Plan d'action régionale, 1957), puis la volonté d'aménager et d'ouvrir les littoraux aux visiteurs, les années 1970 voient se multiplier le nombre de visiteurs en Corse. Anne Meistersheim estime le passage du nombre de touristes de 10.000 en 1925 à 1 million et demi en 1990 (Meistersheim, 1991). Si la fréquentation devient principalement estivale et les lieux plébiscités des espaces côtiers, les loisirs sportifs de nature font également leur apparition en masse. Autrefois fréquentés et entretenus pour des usages majoritairement liés aux pratiques professionnelles et à des sociabilités de proximité, les sentiers vont peu à peu devenir avant tout un objet de plaisir, pour les visiteurs d'abord.

Leur redécouverte et leur mise en tourisme sportif s'est en effet opérée autour de la promotion de la randonnée contemporaine, qui vient rompre avec l'excursionnisme du début du siècle. Il ne s'agit plus d'abord pour le continental de venir éprouver ses sens par la contemplation et la découverte d'une nature exceptionnelle, mais d'une recherche de dépassement de soi et d'exploit sportif, plutôt solitaire, contrairement aux sorties collectives des "Excurs". Cet attrait sportif pour les chemins Corses se traduit notamment par l'initiative de montagnards aguerris souhaitant créer un sentier traversant la Corse par ses sommets, de Corte à Porto Vecchio. C'est ainsi qu'est créé en 1970 le "GR 20", sentier de Grande Randonnée, dont le tracé a été inspiré par un marcheur des années 1950, Jean Loiseau, à l'origine du premier guide de randonnée *"Itinéraires de la Corse. L'île aux montagnes rouges"* (1947). Cette création se fait dans la continuité de la volonté politique nationale et régionale d'une mise en tourisme de l'ensemble de l'île, et en particulier de l'intérieur des terres, au moment où est créé le "Parc Naturel Régional de Corse" (1972) qui devient gestionnaire du tracé et des refuges afférents. Le "GR 20" traverse au final la Corse du Nord au Sud depuis Calenzana (Balagne) jusqu'à Conca (Alta Rocca). Deux autres tracés transversaux majeurs et à connotation sportive sont ensuite créés : le "Mare a Mare" qui traverse l'île d'est en ouest et le "Mare e Monti", qui dispose de deux tracés reliant mer et montagne.

Nous sommes ici en présence d'une pratique excursionniste exogène, importée par des passionnés de haute montagne, qui a rencontré une politique de développement touristique local. Cette marche sportive sur les sentiers Corses a donc d'abord été associée au tourisme, à l'étranger venu en quête d'exploit sportif. Même si des locaux ont participé aux tracés et au développement de l'activité, cela n'a pas immédiatement suscité l'adhésion localement. En effet, fortement critiqué et pour autant perçu comme inéluctable, le développement touristique est envisagé, selon Joseph Martinetti, comme *"une aliénation"* (Martinetti, 2007, p. 36) par une majorité de la population résidente. Si le rejet est avant tout celui d'un tourisme balnéaire statique, à l'image de la critique virulente d'Yves Rouquette envers la *"colonisation"* du littoral occitan par les naturistes, les randonneurs n'échappent pas aux quolibets. Les secours portés à des marcheurs perdus sur le GR sont souvent relayés

par la presse locale et commentés de façon ironique par les habitants, pour critiquer cette forme de pratique des chemins (Melin, 2021). Lors de discussions informelles auprès d'habitants permanents, les critiques formulées à l'égard de randonneurs imprudents venus du continent m'ont souvent été rapportées, tant sur le ton de la *"magagne"*, de la moquerie bienveillante, que sur un registre d'exaspération. *"On n'en peut plus de tous ces marcheurs en tongs. Il faut être sérieux à un moment, ce n'est pas une balade digestive le GR 20 !"* (Cafetier, Ile Rousse, 2021).

Les critiques liées à la présence d'excursionnistes extérieurs au territoire montrent un décalage entre les pratiques habitantes et les usages importés. Depuis le début des années 2000 cependant, des pratiques autochtones se développent. Grandes randonnées et trails sont en vogue localement. Les Corses rencontrés aiment d'ailleurs à se moquer d'eux-mêmes en disant qu'ils sont toujours à la pointe de la mode continentale, tout en affirmant clairement un rejet des pratiques *"françaises"*. L'analyse que font Gérard Lenclud et Jean-Louis Fabiani des modes de sociabilité Corses ainsi que des attachements au territoire appuie la thèse d'un écart entre les usages récréatifs exogènes et les pratiques endogènes. Cela ne veut pour autant pas dire que les Corses ignorent la beauté de leur pays ou qu'ils n'arpentent pas les lieux pour le plaisir. Comme des études sur les milieux de montagne l'ont montré, les habitants ont de tout temps eu une perception plurielle de leurs lieux de vie, à la fois matérielle, esthétique, concrète et symbolique. Jean-Claude Chamboredon a bien montré les usages différents, voire opposés, de la nature rurale. *"La nouveauté [dans la fréquentation des espaces naturels] n'est pas dans la découverte des fonctions du spectacle naturel (fonctions esthétiques, éthiques, religieuses dès longtemps établies), mais dans l'extension de ces fonctions à un plus grand nombre de sujets (...), dans l'institutionnalisation (organisation et aménagement)"* (Chamboredon, 1985, p. 144).

Les Corses apprécient la nature, en particulier de proximité. Pourtant, la Corse en général et la Balagne en particulier se distinguent d'autres territoires touristiques sur la question des usages et de leur légitimité. Outre les anciennes rivalités fortes entre communautés villageoises de montagne et communautés littorales (Lenclud, 2012), il semble avoir existé de tout temps en Corse un rejet des normes imposées, en particulier

via les institutions administratives et les découpages territoriaux. Gérard Lenclud a constaté un rejet des normes et façons de faire des administrateurs venus du continent. Cela se reporte sur les pratiques de loisirs, popularisés par des urbains (Ginelli, 2017) et amenés en Corse via le tourisme et les Corses exilés, qui imposent d'autres normes que celles qui ont cours, par *"infiltration interne"* (Lenclud, Ibid. ; Meisterheim, 1991, 2012). Jean- Louis Fabiani a par ailleurs analysé que la relation historique au pouvoir français a conduit les Corses à intérioriser une distance vis-à-vis de la culture française et en parallèle à *"forcer les traits de leur insularité"* (Fabiani, 2018, p. 5), ce qui peut se traduire par un rejet *a priori* des pratiques récréatives de l'Hexagone.

2.2 Un retour autochtone sur la trace des ancêtres

Aujourd'hui cependant, le nombre d'évènements sportifs organisés par des Corses sur les sentiers se multiplie, pour produire une sorte de superposition de présences, d'usages et de visions ou de perceptions spécifiques des sentiers, entre des habitants permanents et des visiteurs extérieurs occasionnels. On assiste à la construction d'une *"habitabilité récréative"*, telle que la formulent Jean Corneloup, Philippe Bourdeau, Philippe Bachimon et Olivier Bessy (2014).

Globalement jusqu'il y a une vingtaine d'années, les usages des sentiers deviennent confidentiels. Les usages utilitaires et contraintes disparaissent et les usages récréatifs se font à titre individuel ou de façon informelle, et donc sont invisibilisés. La promotion du "GR 20" et de la randonnée sportive masque les usages locaux et en Corse étant donné que l'on est plutôt réticent à copier des pratiques exogènes, les sentiers nouvellement balisés sont assimilés aux touristes et en partie rejetés pour cela. Il y a quand même bien sûr des usages sportifs locaux de haute montagne (Collectif, 2012 ; Martel et Duhé, 2012), mais ça reste assez confidentiel et de la sphère privée. *"Je cours dès que je peux, souvent le midi pendant ma pause je monte vers Monticello, ça me fait du bien de me retrouver seul dans la montagne, avec vue sur la mer, je souffle. C'est toujours en solo, même quand je pars pour plusieurs jours. Je n'aime pas les clubs, je n'en fais pas partie"* (Employé d'un commerce, Ile Rousse, 2019). *"Alors moi je suis très attaché au sentier de Occi,*

au-dessus de Lumio. Je vais m'y balader seul régulièrement, ça me rappelle les promenades de l'enfance avec ma grand-mère. J'y vais aussi pour courir, dans ce cas là je n'ai pas le temps d'admirer le paysage, j'y vais pour la performance. Mais là aussi j'y vais seul, je préfère" (Commerçant, Lumio, 2019).

A partir des années 2000, les usages autochtones se redéveloppent, individuellement ou de façon organisée, via des associations, ou des petits groupes informels et redonnent la pluralité de leurs sens et de leurs valeurs aux sentiers.

La Balagne voit ainsi tous les ans s'organiser plusieurs trails et courses pédestres et VTT. Des associations et collectifs locaux se sont formés, s'appropriant ces loisirs pour leur donner une coloration locale. Les évènements organisés par les habitants permanents prennent, par exemple, systématiquement une dimension écologique, en plus de la dimension sportive. Les évènements *"éco-responsables"* sont ainsi devenus la marque de fabrique balanine. L'association *"Sport in Calvi"* organise ainsi des courses pédestres et VTT le long des sentiers, en y apportant une dimension culturelle et écologique (Figure 2). En effet, chaque course est précédée et suivie d'une *"operate"* pour nettoyer le tracé et sensibiliser aux déchets et à la flore locale. Une communication est faite autour des évènements pour valoriser le petit patrimoine bâti rural qui longe les chemins. *"Pour l'évènement Trail in Calvi on mobilise systématiquement nos adhérents, des bénévoles et toutes les bonnes volontés de Balagne pour venir parcourir avec nous les sentiers, s'assurer de leur bon état, alors pas seulement pour nos coureurs, mais aussi pour préserver la biodiversité et lutter contre des mauvais comportements. Pour nous il n'est pas question de laisser un papier ou une bouteille après notre passage. Les lieux ne nous appartiennent pas et on doit respecter les espèces, le paysage, si on veut pouvoir en profiter"* (Responsable de la course Trail in Calvi, 2024).

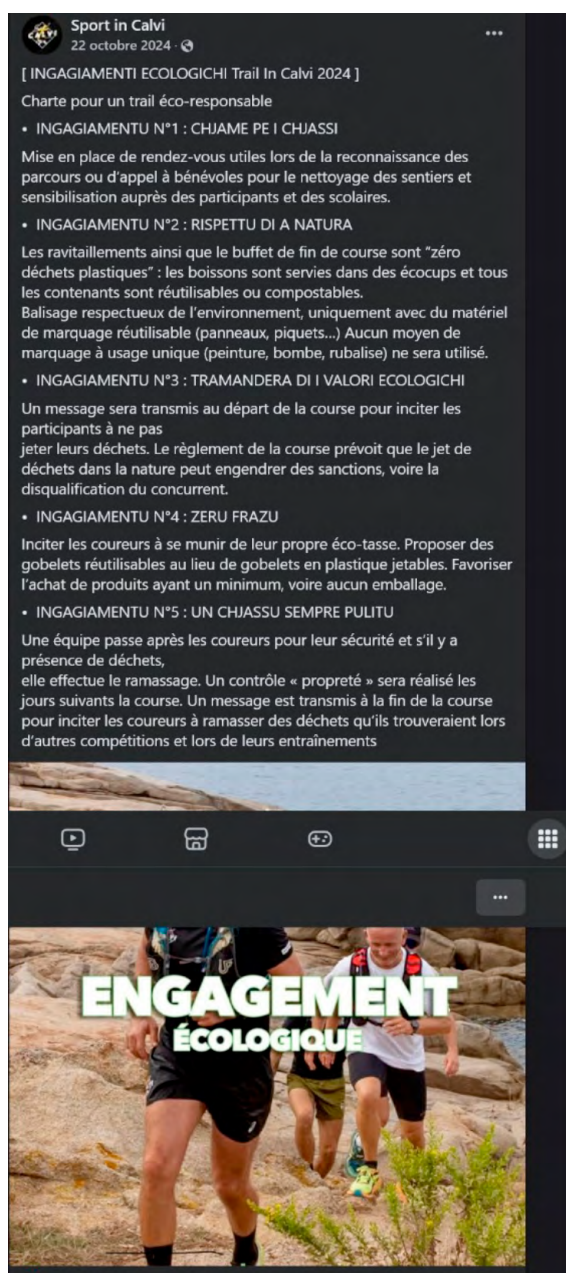


Figure 2 : capture d'écran de réseau social de l'association sport in Calvi qui décline ses engagements écologiques, on notera l'emploi de la langue corse pour les intitulés d'engagements, 22/10/2024

De la même façon les pratiques sportives de santé sur les chemins sont en vogue. La marche nordique en particulier est plébiscitée pour ses bienfaits tant sur le physique que sur le moral. Un guide local relate ses sorties hebdomadaires de marche nordique en bordure et en rétro littoral : *"ça fonctionne vraiment bien depuis quelques années, c'est récent quand même, avec les locaux je veux dire. J'ai en moyenne à l'année 15 participants par séance, des femmes majoritairement, Corses d'origine ou installées ici depuis un moment. Elles viennent pour le côté santé et aussi pour la balade, le paysage. Ça fonctionne de mieux en mieux. Avant je ne travaillais qu'avec des groupes de touristes et plutôt pour de grands circuits"* (Alexandre, guide de randonnée, accompagnateur moyenne montagne en Balagne, 2018).

Les sentiers deviennent des points d'appui incontournables des activités de pleine nature. Le maillage s'appuie le plus souvent sur des tracés anciens relevant du domaine public et ainsi accessibles à tous. Cela favorise en outre une vision locale des chemins comme relevant du commun, comme des lieux inappropriables et devant bénéficier au plus grand nombre. Habitants comme associations dénoncent en ce sens régulièrement les tentatives d'accaparement de morceaux de sentiers dans des projets fonciers, ou la discontinuité de la servitude littorale et du sentier des douaniers pour les mêmes raisons. Le Conservatoire du littoral de Corse, appuyé par la Collectivité Territoriale et la DDTM (Direction des Territoires et de la mer) a entrepris depuis quelques années de baliser tout le linéaire littoral de Balagne pour fixer règlementairement le domaine public maritime (DPM), s'assurer qu'il n'y ait pas de privatisation abusive et au besoin procéder à des expropriations. Le cas d'une paillote sur la presqu'île de la Revellata à Calvi, détruite avec remise en état du site, a fait ainsi grand bruit. *"La justice ordonne l'expulsion du gérant de la paillote Mar a beach. Par F. L. Publié le 16/05/18 à 12:23. Journal Corse Matin"*. Une association pionnière en Corse, *"U Levante"*, a été la première à alerter sur ce sujet et se mobilise toujours pour la question environnementale (Figure 3).

Murtoli – Le sentier du littoral

Par décision* en date du 4 avril 2025, le du Tribunal administratif de Bastia confirme l'avis de la Rapporteuse publique*. Le TA annule l'arrêt préfectoral qui avait suspendu la servitude de passage des piétons en face du restaurant "La Table de La Plage".

Autrement dit : M. Tout le Monde peut emprunter le sentier du littoral tout le long de la plage d'Erbajo, y compris devant le restaurant (illégal) "La Table de La Plage" du domaine de Murtoli.



Les structures du restaurant "La Table de La Plage" et la plage sur laquelle le sentier du littoral avait été "suspendu" par arrêté préfectoral. Image Google earth, septembre 2023

Figure 3 : Capture d'écran, site de l'association *U Levante* dénonçant l'accaparement de la servitude littorale. <https://www.ulevante.fr/murtoli-le-sentier-du-littoral/>. 04/04/2025

Déambuler sur les chemins à proximité de chez soi semble être redevenu une habitude en Balagne. A tel point que les techniciens des intercommunalités chargés de l'entretien de certains sentiers, inscrits dans le schéma de randonnée du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural "*Pays de Balagne*", se trouvent confrontés à des demandes personnelles de la part des habitants pour ouvrir des variantes de chemins dont les résidents ont connaissance par les histoires familiales ou par des pratiques locales de jardinage ou de cueillette. Faisant fi de tout cadre réglementaire, ces usagers envisagent à tel point ces lieux de circulation comme des cheminements partagés, qu'ils trouvent normal de pouvoir participer à la cartographie des tracés et proposer leur propre "*cadastre coutumier*" (De la Soudière, 2008), sorte de cartographie autochtone des sentiers. Des repères autochtones, qui font sens pour la communauté, sont alors pris comme repères par les habitants pour se construire une carte mentale du territoire, façonner l'espace selon des pratiques et des croyances, en s'affranchissant parfois des plans officiels pour cartographier les lieux par les vécus. Certains m'ont ainsi guidé sur des chemins qu'ils avaient eux-mêmes balisés, sans aucune autorisation et avec une signalétique "*nustrale*" (de chez nous). Arpenter les chemins, y déployer des activités de loisirs

comme des rassemblements solidaires *via* des manifestations sportives, relève alors de la formulation de communs récréatifs.

2.3 De la contrainte au bien-être : des pratiques récréatives non superficielles

C'est une association d'insertion sociale balanaise, l'ARSM - Association pour la Réhabilitation des Sentiers Municipaux de Balagne, qui est la première à investir les anciens sentiers au milieu des années 1990, en engageant le nettoyage des chemins et la restauration des murets de pierre sèche, puis en proposant cette activité aux communes. Cela contribue peu à peu à une valorisation de ces tracés et des patrimoines ruraux associés, en permettant aux riverains d'y accéder plus facilement. Cela marque également le redémarrage d'usages réguliers des chemins de proximité, pour des balades courtes ou plus longues, plutôt récréatives, mais aussi pour redécouvrir le patrimoine naturel (jardins, parcelles agricole) et culturel (patrimoine historique, rural, lié à l'eau) (Melin et Poli, 2021). Le motif social est ici couplé au motif écologique et de restauration paysagère. Nous assistons aux prémices d'un retour du commun qui ne dit pas son nom, avec l'objectif de refaire du lien social entre différentes catégories d'habitants, *via* une activité visant à gérer de façon soutenable le territoire.

Les usages déployés et les acteurs engagés questionnent les sens accordés à ces chemins retrouvés, leurs finalités. Ils montrent un réinvestissement fort autour du patrimoine, de la culture et de l'histoire locale et la volonté de montrer une identité Corse des lieux, des espèces et des espaces.

En effet, si les premières activités locales sur les chemins retrouvés sont récréatives avant tout et copient ce qui existe sur d'autres territoires du continent (comme la mode de la marche nordique ou du trail), cela est d'emblée plus complexe. C'est une reconstruction de sens qui s'opère et une mise en commun autour de l'attachement pour des lieux qui rappellent que l'on appartient à cette terre, qu'on en est issu et qu'on veut la protéger. Les références à la famille, à l'ancrage sur le territoire, à la transmission, sont très souvent narrées, tout comme l'utilisation de la langue corse pour promouvoir les événements ou nommer les lieux. "*Ces sentiers, ce territoire, pour*

moi c'est la vraie Corse. C'est les racines, la tradition. Ces sont nos grands-parents qui nous ont offert tout ça et on ne doit pas l'oublier. Moi c'est à eux que je pense quand j'arpente les chemins. Je n'aime pas trop l'époque actuelle, on est coupés de nos ancêtres, on ne pense plus à eux. Entretenir les chemins, leur redonner leur identité, c'est ça qui m'anime. Ça passe par des pratiques sportives parce que ça parle à beaucoup de monde, ça permet de rassembler. Et ensuite on peut mettre en route de la solidarité, pour nos voisins mais aussi pour la nature et les autres espèces" (agriculteur de la communauté de Communes *Lisula Balagna*, pratiquant la course à pieds et participant à des événements sportifs). Les grands parents, pour des personnes qui ont aujourd'hui entre 40 et 70 ans, sont un repère central. Ce sont eux qui ont fait connaître la nature, les espèces, qui ont permis d'arpenter les milieux et c'est pour eux, en leur mémoire, leur honneur, pour s'en rapprocher, que petit à petit les balanins reprennent possession des chemins. Pour les plus jeunes se sont les arrières grands parents qui n'ont pas été connus mais qui sont un repère.

Au-delà de la réouverture des sentiers et de la promotion des promenades pour les loisirs, cette reconnexion à la terre par les chemins produit une reconnexion à l'histoire, à la culture, à l'écosystème dans sa globalité et une réaffirmation de l'attachement aux lieux et de la volonté de les faire vivre, d'abord pour la communauté, pour la famille, les amis et pour soi, avant une ouverture au visiteur extérieur.

Les activités se diversifient petit à petit pour revêtir des significations plus fondamentales que le seul fait de profiter d'aménités paysagères, il y a là, dans un premier temps, une sorte de prise de distance d'avec le touriste exogène qui vient pour "*l'île de beauté*", sans pour cela s'investir localement.

Les sentiers corses de Balagne redeviennent véritablement des lieux de rencontre et de convergence pour la défense de causes sociales et écologiques, dans une démarche solidaire, importante en Corse et revendiquée. Le long des tracés, des marches sont organisées par le monde associatif pour visibiliser des causes, mais aussi pour réactiver des pratiques traditionnelles comme les processions et les fêtes locales (Figure 4). Il s'agit de fédérer autour de celles-ci et ainsi renforcer les liens, au sein de la communauté

humaine et de plus en plus avec une communauté de vie élargie au vivant et au milieu (Figure 5). Les différents exemples de mobilisations en Balagne montrent un "*vivre ensemble – campà inseme*" qui lie la pluralité des composantes du territoire en un destin commun.



Figure 4 : rassemblement d'habitants de Lumio pour la marche bleue solidaire du troisième âge, organisée chaque année, plage de l'Arinella, Lumio, 12/04/2025, ©https://www.corsenetinfos.corsica/photos/MARCHE-BLEUE-LUMIO_ga266041.html



Figure 5 : photo issue du reportage télévisé de l'émission *Ind'è voi* sur France 3 Corse consacré aux initiatives habitantes pour l'île de Corse. Ici l'interview du directeur de l'association *I Sbuleca Mare* sur les aires marines éducatives déployées sur Calvi et Lumio pour sensibiliser à l'écosystème littoral. La photo est prise de manière judicieuse avec en premier plan la plante invasive "*griffe de sorcière*" à gauche, et de la griffe arrachée et morte à droite. ©GreenOriente – compte Facebook, 09/02/2024

Conclusion

Habiter ensemble. Partager des lieux et une vision du monde

Le renouvellement de la relation à l'autre par les pratiques sportives et excursionnistes sur les sentiers montre ici une ouverture à l'altérité, altérité des pratiques, altérité des conceptions de la nature, mais continuité des visions dans une perspective écologique et une volonté de préservation des milieux et de la culture.

Aujourd'hui, avec la multiplication des démarches associatives et institutionnelles et la multiplication d'événements sportifs, artistiques et culturels ouverts au niveau national et international, l'usage retrouvé des sentiers par une diversité d'acteurs et pour des motifs pluriels est acté. Se pose alors la question d'une légitimité de présence et d'action sur ces espaces et on assiste à un processus marqué de "corsisation" des lieux et des usages. Des actions solidaires se systématisent, non pas pour aménager des chemins d'abord dans une optique touristique ou économique, mais pour affirmer l'existence d'une communauté locale qui choisit elle-même les lieux et les usages de ses activités récréatives ou inscrites dans les sociabilités locales (Figure 6). Des opérations de nettoyage et de remontage des murets de pierre sèche, le démaquillage des tracés, le ramassage des déchets le long des chemins et la participation citoyenne à l'inscription de circuits de trail et VTT sur les deux intercommunalités de Balagne sont autant de démonstrations d'un engagement collectif local pour mettre en commun les initiatives et les lieux de pratique et montrer les sentiers comme des espaces partagés (Figure 7). Il n'est pas possible ici de détailler toutes ces opérations, qui pourraient donner lieu à un autre article à part entière, cependant nous pouvons souligner le constat fait sur le terrain d'une participation de plus en plus systématique des habitants permanents autour de collectifs auto-institués, ainsi que la prise de relais de la part des acteurs institutionnels, longtemps en retrait. Ces mobilisations ne sont pas anodines, mais bien là pour affirmer une légitimité de présence endogène. Celle-ci, une fois assurée, doit permettre l'accueil d'usagers extérieurs à l'île et ainsi d'élargir les communs à tous.



Figure 6 : affiche de l'association / Suleca Mare, partagée sur les réseaux sociaux, pour inviter à une "chjame" en faveur de la flore locale : arrachage de l'espèce exotique envahissante "griffe de sorcière" sur le sentier littoral de Lumio sous une forme ludique. 13/11/24, page Facebook de l'association



Figure 7 : article paru dans le journal Corse Matin et relatant une "chjame" en Balagne pour la réouverture d'un sentier à vocation sportive. ©Corse Matin, 19/10/2022

Les usages sportifs des sentiers apparaissent aujourd'hui ici comme une possibilité de rencontre entre l'autochtone et le visiteur. Le partage de techniques et d'itinéraires, la rencontre lors d'événements et l'intérêt manifesté par les usagers continentaux pour la montagne permettent d'établir un pont entre soi et l'autre. Le Trail "Palazzi Sant'Aghjulu" organisé chaque année sur la commune de Santa di Reparata, communauté de communes "Lisula Balagna", rassemble coureurs corses et continentaux pour un trail et une marche au bénéfice de l'association "La Marie Do", contre le cancer. Les témoignages recueillis lors de l'édition 2023 montrent une convergence des intérêts entre les participants, à la fois de l'ordre d'une solidarité sociale et d'une solidarité écologique. "Je viens de Provence. Alors je participe à plusieurs courses en France mais ici c'est particulier. Déjà on a une cause à défendre, la lutte contre le cancer, en

plus c'est fait avec une sensibilisation au territoire, on ne retrouve pas forcément ça ailleurs. Les organisateurs nous ont fait comme une lecture du paysage, ont expliqué la flore et la faune, tout ça. Ils emploient les termes corses pour les noms des lieux, c'est intéressant, ça nous permet d'approcher la culture, de mieux comprendre les gens, se sentir plus proche" (homme participant au trail, 12/03/2023).

Ce sont parmi les associations de balade collective (pour de la randonnée, de la découverte du patrimoine naturel et culturel, des pratiques sportives douces), les sorties organisées par des guides (sportifs ou naturalistes) et les événements ponctuels comme les courses et les trails, que l'on rencontre majoritairement des groupes composés de Corses et de non-Corses. De même les opérations naturalistes rassemblent. Lors de notre enquête nous avons ainsi pu participer à plusieurs "*chjame*" avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement) "*A Rinascita*" autour d'opérations de nettoyage de cours d'eau et d'arrachage d'espèces envahissantes autour petit fleuve côtier de l'Ostriconi et de celui du Reginu. Lors de ces opérations, les participants non corses (étudiants, vacanciers, résidents secondaires) étaient à parité en nombre avec les corses d'origine. Les sorties sont l'occasion de partager les images du paysage de chacun, d'échanger sur les espèces, de mieux connaître l'histoire locale. Ayant suivi plusieurs excursions de ce type, l'observation a permis de constater les liens noués à travers l'expérience vécue et le partage de l'attachement pour les lieux.

Ainsi, la réouverture des chemins pour renforcer les liens au sein des communautés locales et villageoises, comme pour des motifs touristiques – pour enclencher un tourisme de l'intérieur comme une nouvelle forme de tourisme exogène –, se double d'une mise en patrimoine permettant la réémergence d'une culture locale rurale invisibilisée par la modernisation et surtout la monétarisation des modes de vie et sa littoralisation. Le retour des communs est ici matérialisé, au-delà des appropriations privées et à but lucratif. Par les sentiers, acteurs institutionnels comme habitants, semblent pouvoir s'approprier un mode de développement qui les a submergés au moment d'une touristification de masse. Pensés de façon contemporaine comme des "*sentiers de promenade et de petite randonnée*" (FFRP, 2019), les chemins deviennent des

"*chjassi di u patrimoniu*" – des chemins du patrimoine - supports d'un retour du "*cumunu*", des chemins corses avant tout, pour une mise en partage naturel et culturel avec quiconque souhaitant par la marche, connaître le territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- ATTARD-MARANINCHI M-F. (2002), « Un regard insolite sur le littoral provençal : la Société des Excursionnistes marseillais », *La vie littorale*, Actes du 124ème Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, pp. 321-340.
- CANCELLIERI J., MAUPERTUIS M-A. (dir.) (2016), *Le Jardin de la Corse. La Balagne entre villes et campagnes (Xle-XXle siècles)*, Eds du CNRS, Paris.
- CARRINGTON D. (2003), *La Corse*, Arthaud, Paris.
- CASANOVA A., RAVIS-GIORDANI G., ROVERE A. (2005), *La chaîne et la trame. Ethnologie et histoire de la Corse*, Eds. Albiana, Ajaccio.
- CHAMBOREDON J-C. (1985), « La "naturalisation" de la campagne : une autre manière de cultiver les "simples" ? », in Cadoret C. (dir.), *Protection de la nature, histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, L'harmattan, coll. Alternatives paysannes, Paris, pp. 138-151.
- COLLECTIF (2012), *Les sports en Corse, miroir d'une société. Sport in Corsica, spechju d'una società*, Albiana, Ajaccio.
- CORNELOUP J., BOURDEAU PH., BACHIMON PH. ET Bessy O. (2014), « L'habitabilité récréative périurbaine », *Sociétés*, vol. 2014/3, n°125, pp. 7-58.
- CORNELOUP J. (2022), *La transition récréative. Une utopie transmoderne*, Presses universitaires de Rouen et du Havre. coll. « Écologies corporelles et environnements sportifs », Le Havre.
- DARDOT P. ET LAVAL Ch. (2015), *Commun. Essai sur la révolution au XXIème siècle*, La Découverte, coll. Poche / Sciences humaines et sociales, Paris.
- DEFRANCESCHI J. (1986), *Recherches sur la nature et la répartition de la propriété foncière en Corse de la fin de l'Ancien régime jusqu'au milieu du XIXe siècle, 2 tomes*, Éditions Cynnos et Méditerranée, Ajaccio.
- DESCOLA PH. (2015), « Humain, trop humain », *Esprit*, 2015/12, 8-22. <https://doi.org/10.3917/espri.1512.0008>.
- FABIANI J-L. (2018), *Sociologie de la Corse*, La Découverte, coll. « Repère », Paris.
- GINELLI L. (2017), *Jeux de nature, natures en jeu. Des loisirs aux prises avec l'écologisation des sociétés*, PIE Peter Lang, coll. « EcoPolis », Lausanne.
- GUERRINI G. (2021), « L'introuvable Terra di u Cumunu ? Genèse, évolutions et perspectives des terres collectives de la montagne corse », *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine* [En ligne], 109-1 | 2021, mis en ligne le 08 mai 2021, consulté



- le 08 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/rga/8289> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rga.8289>
- LE ROY E. (2011), *La terre de l'autre. Une anthropologie des régimes d'appropriation foncière*, LGDJ, coll. « Droit et société », Paris
- LENCLUD G. (2012), *En Corse. Une société en mosaïque*, MSH, coll. « Ethnologie de la France », Paris.
- MARCHI V. (2020), « Une île ouverte sur la Méditerranée », in Castellani L. (dir.), *Corse : du local aux espaces lointains*, Eds. Alain Piazzola, Ajaccio, pp. 19-36.
- MARTEL L., DUHE C. (2012), « Montagne corse : éclectisme dans les usages des pratiques sportives », in Collectif (2012), *Les sports en Corse, miroir d'une société. Sport in Corsica, spechju d'una società*, Albiana, Ajaccio.
- MARTINETTI J. (2007), « Les tourments du tourisme sur l'île de beauté », *Hérodote*, vol. 2007/4, n°127, pp. 29-46.
- MARTINETTI J. (2021), « La Corse, une « île-montagne » en Méditerranée. La construction d'un objet géographique, du regard des humanistes de la Renaissance à l'aboutissement de la géographie classique française à la fin du XXe siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, n°103, DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.15259>.
- MEISTERSHEIM A. (1991), *Territoire et insularité. Le cas de la Corse*, Publisud, Paris.
- MEISTERSHEIM A. (2012), *Le labyrinthe des masques. Corse : territoire, insularité, société*, Eds. Albiana, Ajaccio.
- MELIN H. (2021), « Analyse des mobilisations autour des sentiers de Balagne (Corse), l'innovation territoriale par les pratiques de loisirs-nature en question », *Canadian Journal of Regional Science / Revue des Sciences Régionales*, Vol 44, N°2, Québec, p.12-22
- MELIN H., POLI M. (2021), « Comment habiter un littoral insulaire touristique ? Pratiques et histoires locales autour de sentiers pédestres comme preuves de l'investissement ilien », *revue Norois*, N°259-260, p.17-33
- OSTROM E. (2011), « Plaidoyer pour la complexité. Entretien avec Elinor Ostrom. Recueilli par Alice Le Roy », *Ecologie & politique*, 2011/1 (41), 111-121. <https://doi.org/10.3917/ecopo.041.0111>.
- OSTROM E. (1990), *Governing the commons. The evolution of institutions for collective action*, Cambridge : Cambridge Univ. Press, [traduction française : *La gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, De Boeck, Bruxelles, 2010].
- POLI M. (2023), *Lit'urale. Piscadori, da l'Agriate à Scandula. Des hommes entre terre et mer*, Eds. Alain Piazzola, Ajaccio.
- POMPONI F. (1979), *Histoire de la Corse*, Hachette, Paris.
- POMPONI F. (1997), « L'image de la Corse et des Corses sous la IIIe République (1870-1914) ». *Études corses*, n°48, pp. 6-35.
- RAVIS-GIORDANI G. (1983), *Bergers corses, les communautés villageoises du Niolu*, Edisud, Aix-en-Provence.
- RAVIS-GIORDANI G. (2003), « La Corse : culture régionale ? culture régionalisée ? », *Ethnologie Française*, vol. 2003/3, n°33, pp. 451-458.
- RENUCCI J. (1962), « La Corse et le tourisme », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 37, n°3, pp. 207-224.
- SOUDIERE DE LA M., (2008), *Lignes secondaires*, CréaphisEditions, Saint Etienne.
- SOUDIERE DE LA M (2019), *Arpenter le paysage. Poètes, géographes et montagnards*, Anamosa, Paris